

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2015 à 21h00

Le quorum est atteint : le maire et 10 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance,
Marie-Agnès Thomas a donné procuration à Isabelle Pauly,
Martial Serrau a donné procuration à Nicolas Réveillac,

Secrétaire de séance : Isabelle Pauly
Secrétaire auxiliaire : Véronique Lapacherie,

1-Approbation du compte-rendu du CM du 01 /04/2015

Une modification dans le paragraphe 3 est demandée, Ecrire : « *Des subventions seront demandées dans un premier temps, à l'ADEM, au Conseil Général, au 6751 (enveloppe parlementaire),*

Vote pour le compte-rendu ainsi modifié : **à l'unanimité.**

2-Modification ds statuts de la FDEL pour compétences installations infrastructures de recharge des véhicules électriques (RVE).

Il y aura, dans l'avenir, un déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques dans le département.

La commune de Livernon a été ciblée pour accueillir une borne.

Si le projet se confirme il faudra de toute façon une autre délibération du Conseil Municipal puisqu'une participation financière sera demandée à la commune.

Vote pour que la FDEL modifie ses statuts : **à l'unanimité.**

3-Choix des entreprises pour les travaux de la salle des fêtes.

Les travaux se répartissent en deux lots : le gros œuvre (maçonnerie, plaquage, isolation, carrelage) et l'électricité.

Quatre entreprises ont répondu à la consultation : Vincent Reveillac, Vermande CRT, Frédéric Gaultier, SARL Grandou-Certain.

Sur le lot électricité, seul Guy Bessac a répondu.

Jean-Luc Molles présente les devis chiffrés des entreprises nommées ci-dessus (totaux TTC hors plus-value).

Pour le gros œuvre :

Vincent Reveillac : 32721,72 €

Vermande CRT : 38534,40 €

Frederic Gaultier : 36655,20 €

SARL Grandou-Certain : 36673,20 €

Pour l'électricité :

Guy Bessac : 2484,00 €

*Vote pour le choix de l'entreprise réalisant le gros œuvre : **11 voix pour l'entreprise Vincent Réveillac.**

Marie-Agnès Thomas et Nicolas Réveillac ne participent pas au vote.

*Vote pour le choix de l'entreprise réalisant les travaux d'électricité : **13 voix pour l'entreprise Guy Bessac.**

4-Choix des entreprises pour la réalisation des travaux de remplacements des huisseries de l'ancien bâtiment de l'école.

Deux entreprises ont répondu à la consultation : Menuiseries Ganga Bernard, GP Alu Pégourié.

Jean-Luc Molles présente les devis chiffrés des entreprises nommées ci-dessus :
Menuiserie Ganga Bernard : 36546,65 €
GP Alu Pégourié : 34260,05 €

Vote pour le choix de l'entreprise : **13 voix pour l'entreprise GP Alu Pégourié.**

5-Désignation du bureau de contrôle des travaux de la salle des fêtes et de l'école.

Le bureau de contrôle SOCOTEC a été sollicité : - pour contrôler les devis proposés, la qualité mécanique des produits, leur qualité d'isolation, pour suivre les travaux et en faire la réception.

Les devis proposés sont :
pour la salle des fêtes : 2268,00 €
pour l'école : 2462,40 €

Vote pour que la SOCOTEC contrôle les travaux : **13 voix pour.**

6-Assainissement : contrôle du réseau infiltration pluvial.

Un problème d'écoulement au poste de relevage du Mas de Charles a été constaté, Monsieur le Maire soupçonne qu'il y a des « connexions » entre le réseau pluvial et le réseau assainissement.
Il y aurait donc nécessité d'organiser une consultation d'entreprises habilitées à contrôler le réseau pluvial.

Vote pour la réalisation de cette consultation : **à l'unanimité.**

7-Recrutement d'un agent technique en CUI.

Le contrat de M.Benjamin Delacourcelle se termine le 30 juin 2015.
La commune souhaite recruter un agent technique à partir du 1er juillet 2015.

Une délibération sera prise au prochain conseil municipal.

8-Informations diverses.

*Marie- Agnès Thomas, par l'intermédiaire de JL Molles, informe qu'il y a possibilité de mettre en place un « pressing vert », proposé par un pressing de Figeac qui viendrait collecter les vêtements et les rapporterait.

Il faudrait réfléchir à un lieu de collectage, un commerce par exemple.

*JL Molles présente différentes plaquettes et renseignements utiles sur les thèmes du tri et du recyclage des déchets.

*La réalisation d'un FLASH (plaquette d'informations communales) est à envisager d'ici l'été.

*Jean-Paul Mejecaze nous informe qu'une réunion du SIVU s'est tenue récemment à laquelle il n'a pas pu participer car prévenu trop tard.

Un vote du budget y a été effectué. Le Grand Figeac s'engage à maintenir pendant trois ans les activités du marché couvert d'Assier et a voté une subvention de 10000€ en conséquence.

*Jeanine Lafon informe les conseillers municipaux que les enseignantes avaient demandé à modifier l'emploi du temps scolaire pour la rentrée prochaine mais qu'après discussions il restera inchangé.

*Monsieur le Maire suggère que nous réfléchissions à l'ouverture d'une ligne de trésorerie (en fonctionnement) pour faire face aux dépenses imprévues.

Cette question sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

*La réunion de la commission PLU prévue le 13/05/2015 est reportée au 20/05/2015 à 9h00.

*Mrs Coldefy et Molles ont rencontré Mme Brochet-Cavalié qui souhaite vendre des terrains à Livernon.

M.le Maire propose que l'ensemble du conseil municipal se rende sur les lieux.

*JL Molles nous informe qu'un entrepreneur est intéressé pour acheter un terrain à la zone de Coupille pour monter une fabrique de casseroles. Il doit recontacter la mairie.

*La date du prochain conseil municipal est fixée au mercredi 27 mai 2015 à 21h00.

La séance est levée à 23h40.